



PROGRAMME DE FORMATION

VERIFICATEUR DES EPI CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être capable de vérifier des EPI, suivant le protocole mis en place en interne, avec argumentation de la décision (étendue des produits couverts : EPI contre les chutes de hauteur, chocs mécaniques, glissades...). Note : Quels que soient les produits inspectés durant la formation, après avoir réussi le test d'évaluation, le candidat aura la capacité à vérifier l'ensemble des EPI de toutes les gammes selon le protocole de vérification.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant pour mission le suivi des EPI contre les chutes de hauteur.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise de la langue française

RECYCLAGE :

Préconisé tous les deux ans

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

1 jour / 7 heures

Horaires :

09h00-12h00 / 13h00-17h00

Nbre de stagiaires maximum par session :

Jusqu'à 08 pers

LIEU DE LA FORMATION

SCAF

Ou

SITE CLIENT

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE THEORIQUE

- Sensibilisation aux chutes de hauteur,
- La protection individuelle (Normes/obligations),
- Textes réglementaires européens et nationaux,
- Droits et devoirs employeurs/employés,
- Fiches de données du fabricant
- Différents points de contrôles et de vérifications
- Stockage et entretien du matériel
- Gestion du registre de sécurité du matériel

MODULE PRATIQUE

- Vérifications visuelles et tactiles de différents EPI
- Création et mis à jour du registre EPI.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée en salle, et comportant deux types de supports essentiels : un manuel pédagogique remis en début de formation sur clé USB, servant de référentiel et un support audiovisuel.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Formateurs avec expérience professionnelle avérée de plus de 3 ans

MOYENS TECHNIQUES

Salle de formation équipée d'un vidéo projecteur, ordinateur.

Centre de formation ou site client disposant du matériel nécessaire.

VALIDATION :

Une attestation individuelle de formation sera délivrée aux participants.